Des filets contre DROSOPHILA SUZUKII sur cerisier

Le domaine expérimental La Tapy mène deux essais utilisant les filets insect-proof comme méthode de lutte contre la Drosophila Suzukii. Le premier essai, sur un verger conduit en axe, est suivi depuis 2013 et le second, sur un verger en gobelet, a été mis en place en mai 2017.

Mise en place de filets insect-proof sur un nouveau verger conduit en axe

OBJECTIF
Réduire d'au moins 50% les intrants phytosanitaires, notamment par la mise en place d'un filet Alt'mouche et de bâches anti-pluie. Etudier la faisabilité agronomique, sanitaire et économique d'un verger de ce type.

Cible	Leviers zone Ecophyto
Mouches	Filets
Pucerons	Suppression insecticide ? Attention : incidence puceron sur porte greffe faible
Moniliose des fleurs	Prise de risque poussée au maximum selon météo
Moniliose des fruits	Bâches anti-pluie + Prise de risque poussée au maximum selon météo
Cylindrosporiose	Bâches anti-pluie
Bactériose	RAS
Entretien du sol	Passage Interceps

Année de plantation : 2012
Mode de conduite : Axe
Distance de plantation : 4 x 1,5m
Variétés : Belge et Régina
Porte-greffe : Gisela 6

3 modalités :
PFI (3 rangs)
Ecophyto (5 rangs)
[filet 6x6 Filpack mono-rang, toit bâche plastique]
Témoin non traité non couvert (1 rang)

Résultats :
Diminution des IFT jusqu'à 86% en 2016 (aucun traitement de la fleur à la récolte sur la modalité Ecophyto
Efficacité des filets de 100% contre D. suzukii

Technique du filet insect-proof validée sur des vergers conduits en axe
Le transfert de cette technique est-il possible sur un verger existant en gobelet ?

Adaptation de filets insect proof à un verger traditionnel en gobelet

OBJECTIF
- Vérifier la faisabilité technique de ces installations
- Valider leur efficacité dans le temps
- Réaliser une analyse technico-économique afin d'obtenir des réponses sur la rentabilité de ces systèmes

Année de plantation : 2004
Mode de conduite : gobelet
Distance de plantation : 5x 6 m
Variétés : Summit et Belge
Porte-greffe : Mamxa® 14

3 modalités :
Monoparcelle : 7 rangs sous filets (0,42ha), mais seuls seront observés deux rangs, l'un sur Summit, et le second sur Belge.
Monorang : 2 rangs sous filet mono-rang (0,12ha), l'un sur Summit et le second sur Belge.
Témoin traité non couvert : 2 rangs en témoin non couvert, l'un sur Summit et le second sur Belge.

Mise en place du filet en mai 2017

LA TAPY
Domaine Expérimental La Tapy
1881, chemin des Galères
84200 Carpentras-Serres
04-90-62-69-34 I 04-90-62-74-67
contact@domainelatapy.com
Site web : http://www.domainelatapy.com

tech & bio
Une initiative Chambres d'agriculture
www.tech-n-bio.com
Une initiative Chambres d'Agriculture
Des territoires bio d'excellence